

*Les crédits*

variété d'initiatives et appuyé les initiatives prises par certains gouvernements provinciaux.

*[Traduction]*

L'occasion se présente à ce moment-ci de notre histoire de créer un Canada moderne, efficace et dynamique pour un siècle nouveau.

Le gouvernement fédéral a donc lancé un processus visant à revitaliser la fédération et à instaurer un Canada nouveau et moderne. Dans le cadre de ce processus dynamique, le Forum des citoyens constitue une initiative particulière que le gouvernement fédéral a prise pour collaborer à cet effort avec les Canadiens, pour écouter et pour comprendre.

On trouve chaque jour dans les médias un certain nombre de commentaires intéressants sur cette initiative, certains positifs, certains peu flatteurs, certains chargés d'espoir. J'ai lu ce matin dans le *Toronto Star*, à la page 2, une chronique très intéressante du journaliste Slinger —je ne connais pas son prénom— sous le titre «Harcelé de critiques, le Forum des citoyens offre du moins un certain espoir.»

• (1230)

Cette chronique mérite des éloges, car elle est élogieuse et montre qu'il est important non seulement de le garder à l'oeuvre, mais aussi d'y mettre tous nos espoirs et de nous en servir de façon constructive. Le Forum des citoyens est donc une initiative particulière que nous avons prise pour nous assurer de collaborer avec les Canadiens, de les écouter et de comprendre leurs préoccupations, leurs objectifs, leurs rêves et aussi leurs sujets d'exaspération. Le Comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution, comme le député de Niagara Falls nous l'a rappelé il y a quelques minutes, permettra lui aussi d'entendre leurs opinions et leurs meilleurs conseils sur la manière de modifier la Constitution.

Les gens disent qu'il s'agit d'un sujet d'ordre technique. Bien sûr que ça l'est. Mais si nous voulons découvrir de nouvelles valeurs et de nouvelles solutions, il faut un moyen technique de les faire sortir. Voilà pourquoi on a institué ce comité.

Il est vrai qu'avec le Forum des citoyens, le gouvernement fédéral met en oeuvre une manière absolument non traditionnelle d'écouter les Canadiens. Il lui a donné pour mandat non pas d'attendre que les gens viennent à lui, mais d'aller recueillir l'opinion des Canadiens; et quand ils se présentent, de les accueillir non pas froidement, mais de les encourager à parler du Canada —ce qui

est absolument unique —et de les inciter à faire des suggestions au sujet de l'avenir du pays. Le Forum a été constitué pour animer la discussion et amener les gens à dire ce qu'ils pensent. Le gouvernement fédéral voulait que les commissaires s'adressent à la population, pas seulement aux dirigeants de grandes entreprises, de gros syndicats ou de grosses commissions scolaires, mais aux individus dans leur village et dans leur milieu de travail. C'est ce qui se passe. C'est unique; c'est non traditionnel.

Je suis persuadé que le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada contribuera beaucoup à nous aider à comprendre l'essence de notre grand pays. Plus les Canadiens se parleront, plus ils prendront conscience de ce qu'ils ont en commun et de tout ce que nous perdrons si nous laissons nos divergences détruire notre avenir ensemble.

Ma fille me disait l'autre jour qu'elle a parfois l'impression que les Canadiens se définissent davantage par ce qu'ils n'aiment pas ou ceux qu'ils n'aiment pas, que par ce qu'ils aiment ou partagent comme c'est souvent le cas dans d'autres pays. J'aimerais que le Canada le fasse davantage. Le Groupe de consultation des citoyens est là pour encourager ce mouvement, mais non à l'exclusion de tout autre. Il faut évidemment exprimer les motifs de mécontentement, mais érigions aussi ensemble des valeurs communes. C'est une étape importante et nécessaire dans la régénération du pays.

Le gouvernement fédéral a pris une autre initiative pour écouter les gens en établissant le Comité spécial mixte sur le processus de modification de la Constitution.

*[Français]*

Et comme le premier ministre l'a indiqué le 23 juin 1990, dans son adresse à la nation, nous devons trouver une meilleure façon de modifier notre Constitution —une façon qui permettrait de concilier la nécessité de faire participer la population et d'agir de façon démocratique avec les contraintes juridiques maintenant enchevêtrées dans la Constitution.

Le Comité mixte spécial a donc pour but de nous fournir des recommandations, fondées sur de vastes consultations avec les Canadiens, sur une meilleure façon de changer notre Constitution et, en particulier, de faire participer la population au processus.

*[Traduction]*

Le gouvernement fédéral a présenté un document de travail au comité, sans toutefois faire de recommandations. Le but du document est de stimuler le débat public en posant un certain nombre de questions, en examinant diverses options sans en favoriser aucune ni tout prévoir. Je suis persuadé que les idées qui y sont émises en feront